

Informations de base	
2021/0425(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Directive sur les marchés du gaz et l'hydrogène (règles communes) Subject 3.50.08 Nouvelles technologies; biotechnologie 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz 3.60.05 Energies douces et renouvelables Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0425(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Nature de la procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 113 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/9/08023